

**COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE**

**DELIBERATION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU QUATORZE DECEMBRE DEUX MIL VINGT ET UN**

\*\*\*\*\*

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN**

**Le 14 DECEMBRE à 20h30**

**Sous la présidence de M. Bernard ROMIER**

**Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINÉ, Laurence MEUNIER, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI**

**Pouvoirs :**

**M. Emeric MOREL donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE  
Mme Fanny LEBAYLE donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE  
Mme Béatrice BOULANGE donne pouvoir à M. Bernard ROMIER  
Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Olivier BAREILLE  
Mme Elodie RELING donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN  
Mme Virginie BLAISON donne pouvoir à M. Bernard ROMIER  
Mme Eliane BERTIN donne pouvoir à M. Jacques MEILHON**

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29**

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22**

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7**

**CONVOCAION EN DATE DU : 8 décembre 2021**

**DATE D’AFFICHAGE : 21 décembre 2021**

**OBJET : Motion relative à la consultation publique du SYTRAL sur le développement du réseau métro**

-----n° 2021/086

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son plan de mandat « Destinations 2026 », le SYTRAL engage des nouveaux projets structurants avec la volonté d'accélérer le développement du réseau de transport public, renforcer la multimodalité, la cohésion des territoires et offrir aux habitants une réelle alternative à la voiture individuelle qui contribuera à répondre à l'urgence climatique.

Afin de garantir l'intérêt général des projets et de contribuer à l'émergence d'un consensus sur l'opportunité de développer le réseau métro à l'horizon 2030-2040 et définir des priorités, le SYTRAL organise du 21/09/2021 au 15/12/2021 une grande consultation publique autour de quatre projets :

- Prolongement de la ligne D jusqu'à la Duchère ;
- Prolongement de la ligne B jusqu'à Rillieux-la-Pape ;
- Prolongement de la ligne A jusqu'à Meyzieu ;
- Création de la ligne E Tassin-la-Demi-Lune – Lyon Bellecour ou Lyon Part-Dieu.

Les élus du SYTRAL ont souhaité associer l'ensemble des habitants et acteurs de la métropole à une réflexion collective sur l'avenir du réseau métro, en offrant la possibilité aux citoyens d'apprécier les projets au regard de leur intérêt métropolitain en termes de développement durable et de capacité à les réaliser.

En 2019, la commune de Grézieu-la-Varenne avait contribué à la concertation réglementaire organisée sur le projet de création d'une nouvelle ligne de métro reliant Tassin-la-Demi-Lune (secteur Alaï) au centre de l'agglomération.

A cette occasion, la commune avait indiqué qu'un accès en transport en commun à la gare d'Alaï par les habitants du territoire de l'ouest lyonnais intégrant un renforcement de la desserte de Grézieu permettrait de répondre à l'objectif d'interconnexion poursuivi par le SYTRAL et à l'amélioration sensible des trajets domicile-travail.

La commune avait également indiqué qu'elle souhaitait engager des discussions avec le SYTRAL quant à l'opportunité de renforcer la fréquence du C24/C24E sur son parking relais.

La consultation lancée par le SYTRAL sur les projets de développement du métro à l'horizon 2030-2040 est l'occasion pour la commune de Grézieu de réaffirmer son intérêt pour le projet de création de la ligne de métro E entre Tassin-la-Demi-Lune et Lyon Part-Dieu.

En effet, force est de constater que l'ouest lyonnais souffre d'un déficit en matière de desserte en transport en commun, ce qui explique certainement en partie son engorgement en matière de circulation. Offrir des alternatives à la voiture individuelle, en proposant un réseau de transport en commun performant, devient indispensable.

En outre, il apparaît important de diminuer les trajets pendulaires des modes lourds entre l'ouest lyonnais et l'axe Craponne, Francheville, Tassin-la-Demi-Lune et Lyon 5<sup>ème</sup>/9<sup>ème</sup>. Bien entendu, la création d'une gare au niveau d'Alaï devra également s'accompagner de modes de rabattement adaptés en termes d'itinéraires et de fréquence pour les communes de l'ouest lyonnais.

Enfin, la commune de Grézieu souhaite réaffirmer son souhait de participer à une réflexion sur l'amélioration de son parc relais, toujours dans l'objectif de participer à l'organisation du rabattement sur les modes lourds de transport en commun.

Motion :

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal de contribuer à la consultation lancée par le SYTRAL sur le développement du métro à l'horizon 2030-2040 :

- En réaffirmant l'intérêt de la commune de Grézieu-la-Varenne pour le projet de création de la ligne de métro E entre Tassin-la-Demi-Lune et Lyon Part-Dieu qui permettra d'offrir une réelle alternative à la voiture individuelle ;
- En précisant que la création de la ligne E du métro permettra la diminution du flux pendulaire de véhicules personnels entre la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) et la métropole ;
- En rappelant que la création d'une gare au niveau d'Alaï devra s'accompagner de modes de rabattement adaptés en termes d'itinéraires et de fréquence pour les communes de l'ouest lyonnais. Ainsi, un renforcement de la C24/C24E desservant le parking relais (voiture et vélo) de Grézieu-la-Varenne conforterait l'attractivité dudit parc relais auprès des habitants de la CCVL et réduirait les nuisances pour les habitants sur les communes métropolitaines de Craponne, Francheville, Tassin-la-Demi-Lune et Saint-Genis-les-Ollières.

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **ADOpte** la motion telle que présentée ci-dessus.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS  
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

**Bernard ROMIER**, Maire de Grézieu-la-Varenne

